



Assemblée générale

Distr.  
LIMITEE

A/44/L.31/Add.1  
22 novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session  
Point 28 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Comores, Cuba, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Kenya, Koweït, Libéria, Madagascar, Malaisie, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tunisie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

Relations entre l'Afrique du Sud et Israël

Additif

Ajouter le Maroc et la Mongolie à la liste des auteurs du projet de résolution.

-----

